

Investir pour un changement tangible

60 seconds with the fund manager*

* 60 secondes avec le gérant

MARS 2024

Cette communication publicitaire est destinée
aux investisseurs non-professionnels.





Philippe Dehoux

Head of Global Bonds,
Lead Portfolio Manager



Lucia Meloni

Lead ESG Analyst

Philippe Dehoux, Head of Global Bonds, Lead Portfolio Manager et Lucia Meloni, Lead ESG Analyst, décrivent une nouvelle approche de l'impact obligataire.

Qu'est-ce que l'Impact signifie pour vous ?

Pour nous, les investissements dits d'impact sont ceux réalisés dans l'intention de générer un impact sociétal mesurable – c'est-à-dire environnemental, social ou les deux – parallèlement à un rendement financier. Les mesures d'impact ont pour ambition d'apporter une contribution positive significative à un ou plusieurs des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, avec un reporting régulier et transparent.

La décarbonation de l'économie mondiale et la réduction des inégalités, deux des plus grands défis de l'ère industrielle, sont aujourd'hui au cœur des ODD des Nations Unies. Les investisseurs, aussi, peuvent agir et apporter des solutions, ce qui nous a incités à développer une stratégie d'impact obligataire.

Dans un monde idéal, les résultats d'impact et les rendements financiers devraient être liés. C'est pourquoi, notre conviction est que l'alignement des incitations financières sur des objectifs d'impact positif peut créer des solutions durables et évolutives. Notre stratégie d'Impact obligataire a ainsi deux objectifs ambitieux – viser à contribuer positivement aux ODD des Nations Unies et à surperformer chaque année son indice de référence.

Qu'est-ce qui distingue votre stratégie d'Impact obligataire ?

Notre approche repose sur deux principes fondamentaux : premièrement, l'émetteur doit être durable, et deuxièmement, le projet financé par l'émission doit répondre à des critères rigoureux définis par Candriam.

Pour concrétiser cette approche, nous évaluons la durabilité de l'émetteur, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un État. Cette évaluation comprend l'analyse des activités normatives et controversées, l'examen des intérêts de toutes les parties prenantes impliquées, ainsi que l'identification des principaux défis de durabilité auxquels chaque émetteur est confronté.

Cependant, se limiter à exclure certaines activités ou à intégrer des critères environnementaux ou sociaux constitue seulement un point de départ. Nous aspirons à contribuer de manière positive aux 17 ODD, ce qui nécessite une compréhension approfondie des projets dans lesquels nous investissons.

Ainsi, avant tout investissement, nous effectuons une analyse minutieuse de chaque projet à l'aide d'indicateurs clés. Si ces indicateurs ne sont pas respectés, nous évitons de participer à l'émission.

**60 SECONDS
WITH THE FUND MANAGER**



Pourquoi investir dans les obligations à impact ?

Les investisseurs en obligations financent les activités d'une entreprise ou d'un pays. En tant qu'investisseur responsable, nous voulons nous assurer que les financements sont alloués aux entreprises et aux nations pour qu'elles poursuivent des activités durables. Le marché obligataire est la plus grande classe d'actifs sur le marché financier mondial, fournissant une source fiable de capitaux pour la mise en œuvre des ODD par les gouvernements et les entreprises. Relativement peu de nouveaux financements proviennent des émissions d'actions.

En tant que « propriétaires », les investisseurs en actions cherchent à être des gardiens de toutes les activités dans lesquelles la société est impliquée. Les investisseurs obligataires, eux, peuvent choisir de financer tout ou partie de l'expansion d'une entreprise ou d'un état. Les obligations durables financent des investissements durables spécifiques au sein d'une entreprise. Les investisseurs à impact ont la possibilité de sélectionner des obligations qui reflètent leurs valeurs et leurs objectifs en matière d'impact. Cela leur permet de contribuer à un changement positif tout en réalisant un rendement financier.

En optant pour des investissements en obligations à impact, vous adoptez une stratégie plus large et orientée vers l'avenir qu'au travers d'obligations traditionnelles.

Quels types d'obligations considérez-vous quand vous parlez d'obligations durables et comment ce marché évolue-t'il ?

La classe d'actifs obligations durables comprend une variété d'instruments : les obligations vertes, les obligations sociales et les obligations durables conçues pour répondre à des objectifs à la fois environnementaux et sociaux. De plus, cette classe d'actifs comprend une nouvelle catégorie d'obligations liées au développement durable. Les trois premières catégories d'obligations portent sur des projets qui contribuent aux ODD des Nations Unies en finançant les efforts des sociétés en faveur du climat, des services essentiels, des infrastructures durables, du progrès socio-économique ou d'autonomisation. Les produits sont affectés à des actifs environnementaux ou sociaux spécifiques avec des mesures d'impact clairement définies au moyen d'indicateurs de performance clés

(IPC). Notre stratégie d'Impact obligataire comprend un minimum de 75 % d'obligations durables qui financent des projets spécifiques de développement durable.

Les produits des obligations liées au développement durable ne sont pas, eux, liés à des projets prédéfinis, mais leurs coupons sont liés à la réalisation d'objectifs prédéfinis d'IPC. Par exemple, une entreprise de services publics pourrait utiliser comme indicateur de performance clé les émissions carbone rapportées à sa production (CO₂/kwh) pour mesurer son alignement sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

Nous pouvons également investir dans des obligations d'entreprises dont l'activité principale contribue aux ODD ; par exemple, une entreprise dont les activités contribuent à élargir l'accès aux soins de santé.

Comment s'assurer que les obligations durables ont un impact ?

Nous combinons notre cadre d'analyse ESG⁽ⁱ⁾ de longue date et nos méthodes d'analyse obligataire pour nous assurer que chaque investissement d'Impact offre une solvabilité adéquate, des engagements ESG et répond aux meilleures pratiques ESG. Pour cela, nous avons un processus en 4 étapes. Premièrement, si l'instrument est une obligation verte, la stratégie environnementale de l'entreprise doit être alignée sur l'Accord de Paris sur le climat. Deuxièmement, l'affectation du produit aux projets et aux IPC éligibles fait l'objet d'un examen attentif pour s'assurer d'une contribution positive aux ODD. Troisièmement, la transparence de la gestion des produits fait l'objet d'un suivi. Quatrièmement, le suivi des IPC et l'évolution du projet doivent être vérifiables au moins une fois par an. Nous pensons que ce cadre est l'un des moyens qui nous permet d'éviter un « greenwashing » par les émetteurs.

En tant qu'investisseur, nous nous engagons activement auprès des émetteurs en discutant de leurs initiatives et de leurs progrès en matière de développement durable, que ce soit en assistant à des réunions d'actionnaires, en participant à des conférences ou en communiquant directement avec les représentants de l'entreprise.

Comment mesurer – et rendre compte – de l'impact ?

La stratégie intègre deux IPC : contribuer positivement aux ODD des Nations Unies, et investir un minimum de 75 % du portefeuille dans des obligations durables.

(i) Environnemental, Social & Gouvernance.

Pourquoi Candriam ?

La stratégie vise à combiner performance financière à long terme et impact durable sur les marchés obligataires. Forte de plus de 25 ans d'expérience en matière d'ESG et d'une expertise de longue date en gestion obligataire, Candriam dispose d'une méthodologie précise et éprouvée pour l'analyse durable des obligations d'entreprise et des obligations souveraines. Les risques et les opportunités ESG font depuis longtemps partie de notre analyse crédit pour l'ensemble de notre gamme obligataire, des

marchés monétaires aux dettes à haut rendement et émergentes. Notre approche est globale, ce qui nous permet d'accéder à tout types d'investissements, qu'ils soient publics ou privés, développés ou émergents.

Avoir un double impact

Candriam consacre chaque année une partie des commissions nettes de gestion de sa gamme de fonds responsables et de fonds thématiques au financement d'initiatives à impact social, coordonnées au sein du Candriam Institute for Sustainable Development.

Les principaux risques de la stratégie sont :

• Risque de perte en capital :

L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie sur le capital investi dans la stratégie concernée; il est possible que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

• Risque lié à l'investissement ESG :

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam. Ces hypothèses sont émises selon des modèles de notation ESG propres à Candriam dont la mise en œuvre nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée. La disponibilité, la qualité et la fiabilité de ces données peuvent varier, et donc impacter les notes ESG de Candriam.

• Risque de taux d'intérêt :

Une variation des taux (qui peut notamment découler de l'inflation) peut entraîner des risques de pertes et faire baisser la performance de la stratégie (en particulier lors de hausse des taux si la stratégie a une sensibilité aux taux positive et lors de baisse des taux si la stratégie a une sensibilité aux taux négative). Les obligations à long terme (et les produits dérivés y relatifs) sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêts. Une variation de l'inflation, c'est-à-dire une augmentation ou une diminution générale du coût de la

vie, est un des facteurs pouvant impacter les taux et donc la valeur nette d'inventaire.

• Risque de crédit :

Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie. Ce risque inclut le risque d'évolution des spreads de crédit et le risque de défaut. Certaines stratégies peuvent être exposés au marché du crédit et/ou à certains émetteurs en particulier dont les cours vont évoluer en fonction de l'attente que le marché se fait de leurs capacités de remboursement de leur dette. Ces stratégies peuvent également être exposées au risque de défaut d'un émetteur sélectionné, soit son impossibilité à honorer le remboursement de sa dette, sous forme de coupons et/ou du principal. Selon que la stratégie est positionnée positivement ou négativement sur le marché du crédit et/ou certains émetteurs en particulier, un mouvement respectivement à la hausse ou à la baisse des spreads de crédit, voire un défaut, peut impacter négativement la performance. Lors de l'évaluation du risque de crédit d'un instrument financier, la Société de Gestion ne se fiera, en aucun cas, uniquement aux notations externes.

Les risques énumérés ne sont pas exhaustifs et de plus amples détails sur les risques sont disponibles dans les documents réglementaires.



Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans cette communication sont disponibles sur la page du site internet de Candriam <https://www.candriam.com/fr-fr/professional/sfdr/>